



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 2 février 2001

Version mise à jour, date de publication antérieure: 2 février 2001

Algérie La Vallée d'Iherir



Date d'inscription	2 février 2001
Site numéro	1057
Coordonnées	25°19'33"N 08°28'47"E
Superficie	57 891,86 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

La vallée d'Iherir est au centre d'un plateau gréseux, entaillé par un important réseau de vallées fossiles. L'altitude varie de 1400 m, sur le plateau, à 1100 m au fond des vallées principales. De par sa situation centrale, dans le Tassili n'Ajjer et dans le Sahara, et en tant qu'habitat insulaire, en raison de son isolement géographique, Iherir est un endroit particulièrement privilégié pour l'étude des biocénoses sahariennes, en raison de la richesse de sa faune et de la diversité des milieux d'accueil. La présence permanente d'eau au fond de la vallée majeure permet le développement d'une végétation importante qui peut être continue lorsque la couche alluviale sédimentaire existe. Elle est particulièrement abondante dans les endroits où l'élargissement de la vallée permet la constitution de petits bassins marécageux. De petites sources permettent également l'irrigation de cultures sur terrasses.

Il faut souligner que l'histoire du milieu saharien, dans lequel se situe la vallée d'Iherir, est caractérisée, depuis l'ère primaire, par une alternance d'épisodes humides et d'épisodes désertiques. Les documents géologiques sont complétés et confirmés, pour le passé récent, par une abondante documentation picturale laissée sur les parois rocheuses de leurs abris par les premiers habitants humains du Sahara.

L'un des points importants du peuplement zoologique d'Iherir est la richesse de sa faune aquatique. Celle-ci est due à la présence permanente de l'eau au fond des vallées principales. Les vertébrés aquatiques actuels comprennent des poissons et des batraciens.

Les très nombreuses peintures rupestres d'Iherir constituent un matériel documentaire de premier choix pour apprécier l'évolution des biocénoses sahariennes depuis l'holocène (7 à 10.000 A.c) jusqu'à nos jours. Les espèces qui sont représentées existent encore de nos jours, pour la plupart, au sud du Sahara. L'essentiel des représentations concerne de grands vertébrés savanicoles :

L'autruche (*Struthio camelus*) est le seul oiseau représenté. Sa disparition des régions périphériques du Tassili, comme du Sahara septentrional, est très récente.

Sur la grande fresque, particulièrement bien conservée de Tadjilahi on peut reconnaître une grande variétés d'antilopes.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Dekkal Ferroudja
Institution/agence	Circonscription des Forêts de Djanet
Adresse postale	Cité Ifferi Djanet, wilaya d'Illizi, Algérie
Courriel	fdekkalferroudja@yahoo.fr
Téléphone	+213792420546
Fax	+21329480013

Compilateur 2

Nom	Bendjedda Nadjiba
Institution/agence	Direction Générale des Forêts
Adresse postale	Direction Générale des Forêts, Chemin Doudou Mokhtar, Ben Aknoun, Alger, Algérie.
Courriel	bendjeddanadjiba@yahoo.fr
Téléphone	+21323238297
Fax	+21323238297

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2012
Jusqu'à l'année	2016

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	La Vallée d'Iherir
---	--------------------

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site	Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/>
(Mise à jour) Les limites ont été marquées plus précisément	<input checked="" type="checkbox"/>
(Mise à jour) Les limites ont été étendues	<input type="checkbox"/>
(Mise à jour) Les limites ont été restreintes	<input type="checkbox"/>
(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site	la superficie a augmenté
(Mise à jour) La superficie du site a été calculée plus précisément	<input checked="" type="checkbox"/>
(Mise à jour) Le site a été délimité plus précisément	<input type="checkbox"/>
(Mise à jour) La superficie du site a augmenté en raison d'une extension des limites	<input type="checkbox"/>
(Mise à jour) La superficie du site a diminué en raison d'une restriction des limites	<input type="checkbox"/>

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente?	Non évalué
---	------------

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques

<1 fichier(s)>

Former maps

Description des limites

La vallée d'Iherir est située dans le Tassili n'Ajjer, sur le plateau du Fadnoun, à peu près à mi-distance entre Illizi (le Chef lieu de Wilaya) au nord-ouest et la ville de Djanet au sud-est.

Les limites sont :
 Nord : sous bassin versant tasset , sud le plateau de dider , Est sous bassin versant de torset ,Ouest oued Tadjelamine et la confluence avec l'oued tasset

2.2.2 - Emplacement général

- a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?
- b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

- a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non
- b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Autre système (préciser lequel ci-dessous)	paléarctique occidental

Autre système de régionalisation biographique

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Autres services écosystémiques fournis

De l'eau pour l'agriculture
Des plantes médicinales et d'autres plantes à différents usages
Des endroits touristiques formidables

Autres raisons

La vallée d'Iherir contient « des sites » d'importance internationale qui fournissent « des exemples » représentatifs, rares et/ou uniques de type de zone humide naturelle. De par sa situation centrale, dans le Tassili n'Ajjer et dans le Sahara, et en tant qu'habitat insulaire, en raison de son isolement géographique, Iherir est un endroit particulièrement privilégié pour l'étude des biocénoses sahariennes, en raison de la richesse de sa faune et de la diversité des milieux d'accueil. Iherir se situe dans une aire protégée, le Parc National du Tassili, classée Patrimoine Mondial de l'Humanité auprès de l'UNESCO depuis 1983. La vallée d'Iherir est à la fois un laboratoire et un musée des processus de l'évolution, particulièrement heuristique pour aborder les problèmes de spéciation. A ce titre, c'est une zone privilégiée au sein du désert saharien.

Sur le plan archéologique, Iherir abrite une des plus nombreuses et des plus admirables collections de peintures rupestres du Sahara.

- Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

- Critère 3: Diversité biologique

Justification

L'un des points importants du peuplement zoologique d'Iherir est la richesse de sa faune aquatique. Celle-ci est due à la présence permanente de l'eau au fond des vallées principales. Les vertébrés aquatiques actuels comprennent des poissons et des batraciens. Le crocodile (*Crocodylus niloticus*) qui avait été signalé dans cet endroit par DUVEYRIER (1867), semble avoir définitivement disparu depuis 1924.

L'ichtyofaune est actuellement constituée de 4 espèces (*Barbus ablabes* et *Barbus biscarensis*, *Clarias lazera*, *Tilapia zilli*), réparties en trois familles. Les Batraciens seraient représentés par deux espèces sympatriques de *Ranidae* (*Pelophylax ridibundus*, très abondante, *Ptychadena mascarensis*, espèce paléarctique). Les *Bufo* sont représentés par deux espèces dont *Bufo mauritanicus* (paléarctique). Les lézards sont surtout représentés par des endémiques sahariens (*Agama bibroni*, *Trapelus lessonae*, *Uromastix acanthinurus* pour les *agamidae*). Les serpents sont représentés par *Cerastes cornutus*, var. *Mutilla* et quelques couleuvres du genre *Psammophis*.

Iherir constitue, pour les oiseaux, une étape importante dans la traversée du Sahara pour les espèces migratrices. Ceci explique le nombre relativement élevé d'espèces: 7 échassiers, 6 rapaces dont un nicheur (*Buteo rufinus*), 3 Colombidés, dont deux sédentaires et beaucoup d'autres passereaux sédentaires et migrateurs. Enfin, les mammifères sont représentés par 11 espèces, dont le guépard. Les très nombreuses peintures rupestres d'Iherir constituent un matériel documentaire de premier choix pour apprécier l'évolution des biocénoses sahariennes depuis l'holocène (7 à 10.000 A.c) jusqu'à nos jours. Les espèces qui sont représentées existent encore de nos jours, pour la plupart, au sud du Sahara. L'essentiel des représentations concerne de grands vertébrés savanicoles :

L'autruche (*Struthio camelus*) est le seul oiseau représenté. Sa disparition des régions périphériques du Tassili, comme du Sahara septentrional, est très récente.

Sur la grande fresque, particulièrement bien conservée de Tadjilahi on peut reconnaître une grande variété d'antilopes :

Bubales (*Alcephalus buselaphus*), l'espèce a disparu du Sahara nord-algérien vers 1920 (HALTENORTH et DILLER, 1985).

Hippotragus (*Hippotragus equinus*), dont les populations actuelles les plus septentrionales n'atteignent que les rives sud du lac Tchad.

Gazelles à cou extrêmement allongé, assimilables aux actuels gérénuks (*litocranius walleri*).






Oryx dammah qui ne survit plus que dans les steppes des hauts plateaux d'Ethiopie et de Somalie.

Gazelle de petite taille, assimilable à *Gazella dorcas*, seule espèce encore bien représentée.

Le mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*) encore bien représenté ici.










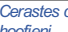





















La faune actuelle des vertébrés est constituée par le reliquat des espèces qui vivaient au Néolithique et qui ont pu, d'une part résister, et, d'autre part, s'adapter aux modifications qu'a subi l'écosystème saharien depuis cette période.

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Artemisia campestris</i> 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Artemisia judaica</i> 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Balanites aegyptiaca</i> 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Blackstonia perfoliata</i> 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Faidherbia albida</i> 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère			L'espèce contribue au critère			Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5								
Oiseaux																
CHORDATA/AVES	<i>Alaemon alaudipes</i>	Siri du désert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Aquila fasciata</i>	Aigle de bonelli	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Ardea purpurea</i>	Hron pourpr	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA	<i>Aves</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Bubo ascalaphus</i>	grand duc ascalaphe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Buteo rufinus</i>	buse féroce	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC ●●●●	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Corvus ruficollis</i>	corbeau brun	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Falco biarmicus</i>	Faucon lanier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Merops apiaster</i>	guêpier d'Europe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Neophron percnopterus</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Oenanthe deserti</i>	traquet de désert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Platalea leucorodia</i>	Spatule blanche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Streptopelia senegalensis</i>	tourterelle maillée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Streptopelia turtur</i>	tourterelle des bois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Turdoides fulva</i>	Cratérope fauve	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Poissons, mollusques et crustacés																
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Barbus ablabes</i>	Barbeau du désert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC ●●●●	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Barbus callensis</i>	Barbeau de Biskra	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC ●●●●	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Clarias gariepinus</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC ●●●●	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Gambusia affinis</i>	Gambusia affinis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Tilapia busumana</i>	poisson zilli	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère			L'espèce contribue au critère			Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5								
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	 <i>Tilapia zillii</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Autres																
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Acinonyx jubatus</i>	guépard	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		VU 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHORDATA/ REPTILIA	 <i>Agama aculeata</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Ammotragus lervia</i>	mouflon à manchettes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ AMPHIBIA	 <i>Bufo mauritanicus</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ REPTILIA	 <i>Cerastes cerastes hooffeni</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Ctenodactylus vali</i>	gondi du Sahara	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Gazella dorcas</i>	Gazelle dorcas	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		VU 	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Hyaena hyaena</i>	hyène rayée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Jaculus jaculus</i>	petite gerboise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Jaculus orientalis</i>	grande gerboise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Lepus capensis</i>	lièvre de cap	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA	 <i>Mammalia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ AMPHIBIA	 <i>Pelophylax ridibundus</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Procavia capensis</i>	Daman des rochers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ AMPHIBIA	 <i>Ptychadena mascareniensis</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ REPTILIA	 <i>Ptyodactylus hasselquistii</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA	 <i>Reptilia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ REPTILIA	 <i>Trapelus lessonae</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ REPTILIA	 <i>Uromastix acanthinura</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ REPTILIA	 <i>Uromastix alfredschmidti</i>	fouette queue du tassili	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ REPTILIA	 <i>Varanus griseus</i>	varan de désert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

Le peuplement zoologique des vertébrés d'Iherir présente donc plusieurs caractéristiques intéressantes. En dehors des mammifères, il comprend peu d'endémiques véritables mais est surtout marqué par un panachage d'espèces paléarctiques et pléotropicales. L'apport le plus important est constitué par les espèces qui ont résisté avec le plus grand succès, dans ces environnements difficiles, à la désertification du milieu. Le problème de l'isolement des populations animales à la suite de la contraction des biocénoses est ici particulièrement aigu. On assiste depuis le dernier épisode pluvial, et encore de nos jours, à une concentration des formes végétales et animales vers les rares régions, comme celles de la vallée d'Iherir, où subsiste un peu d'humidité dans le désert algérien : les fonds de vallée, vestiges du réseau hydrographique antérieur. Ainsi, progressivement, les biocénoses sahariennes se sont appauvries, en nombre d'espèces représentées et en densité de leurs représentants.

La distribution de nombreuses espèces de vertébrés, qui pouvait être continue, de l'Atlas au Niger, à une certaine époque, s'est progressivement morcelée. On aboutit ainsi à un phénomène assez exceptionnel en milieu terrestre, qui est la situation d'insularité dans la distribution spatiale des biocénoses. La vallée d'Iherir, en tant qu'habitats insulaires, en raison de leur isolement, se révèle favorable à l'apparition et au développement de petites mutations aléatoires qui auront pour effet de provoquer une différenciation progressive des différentes populations morcelées par la dérive de leur équipement génétique. Du fait de l'isolement, il se produit alors une évolution séparée qui se traduit, après un nombre suffisant de générations, par une différenciation morphologique. Cet isolement génétique, provoqué par des facteurs écologiques (la discontinuité des ressources alimentaires, par exemple) peut être amplifié par des facteurs éthologiques comme, par exemple, l'aptitude locomotrice de l'individu ou sa spécialisation alimentaire. La vallée d'Iherir, portion du Sahara, constitue à cet égard, à la fois un laboratoire et un musée des processus de l'évolution, particulièrement heuristique pour aborder les problèmes de spéciation. La région d'Iherir constitue, dans ce cadre, une zone privilégiée au sein du désert saharien.

Merci d'ajouter des espèces pour la justification du critère 2.

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

<aucune donnée disponible>

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Sur le plan écologique, la conjonction de 2 facteurs fait du Tassili en général et d'Herir en particulier une région privilégiée au Sahara Central. Le premier de ces facteurs est l'altitude, relativement élevée par rapport à l'altitude moyenne du Sahara qui se situe toujours au dessus de 1000 m et culmine à 2158 m. Le second est le nombre important de plans d'eau libres permanents.

La conjonction de ces deux (2) éléments détermine des conditions écologiques particulières et tout à fait propices à la survie d'une faune relictive qui était déjà implantée à cet endroit au début du quaternaire.

Sur le plan du peuplement humain, ces conditions écologiques ont permis le maintien, depuis l'époque néolithique, d'une population sédentaire, ce qui n'est pas la règle pour le reste de la population touarègue du Sahara Central.

Trois occupations des sols caractérisent le site :

- des milieux liés au réseau hydrographique : simples échancrures de quelques décimètres, chenaux à rives abruptes et dont le lit, relativement étroit, ne dépasse pas une vingtaine de mètres, des chenaux plus larges (100 à 400 mètres, peu encaissés, formant des sortes de plaines alluviales), des vallées principales, très encaissées et dont le nivellement, par rapport au plateau, peut atteindre 300 mètres. Et, enfin, le plateau, caractérisé par l'abondance de la roche nue, situé entre 1300 et 1400 mètres d'altitude, divisé en deux 2 parties :

- Le Tassili sensu stricto, qui se présente comme une hammada, c'est à dire une surface subhorizontale constituée de petites dalles de grès, entrecoupée par divers chenaux et rigoles d'écoulement.

- Le chaos rocheux, situé au sommet des ondulations tassiliennes, est un amas de blocs de grès de plusieurs mètres de hauteur, parmi lesquels l'érosion a déblayé des voies, souvent agencées sous forme de quadrillage. L'éboulement des blocs constitue alors des sortes de chaos. Ces blocs, qui représentent souvent des surplombs, ont servi d'abris à la population humaine néolithique qui a utilisé les parois relativement lisses pour réaliser des peintures rupestres.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> N: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux saisonniers/ intermittents/ irréguliers		0		Représentatif
Eau douce > Lacs et mares >> P: Lacs d'eau douce saisonniers/ intermittents		0		Rare
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Marais et mares >> Ss: Marais/ mares salins/ saumâtres/ alcalins saisonniers/ intermittents		0		
Eau douce > Eau vive >> Y: Sources d'eau douce permanentes; oasis				
Eau douce, saline, saumâtre ou alcaline > Souterraine >> Zk(b): Systèmes karstiques et autres systèmes hydrologiques souterrains				

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Citrullus colocynthis</i>		sur les plages argilo-sableux
<i>Cymbopogon jwarancusa</i>		dans le milieu naturel lié au plateau sensu stricto
<i>Juncus maritimus</i>		borde les plans d'eau temporaires ou permanents
<i>Myriophyllum spicatum</i>	Myriophylle en épis	dans les plans d'eau
<i>Myrtus nivellii</i>		
<i>Nerium oleander</i>	Laurier-rose	dans le milieu naturel lié au réseau hydrographique
<i>Olea europaea laperrinei</i>		
<i>Orobanche cernua</i>		
<i>Pancratium trianthum</i>		dans le milieu naturel lié au plateau sensu stricto
<i>Phoenix dactylifera</i>	dattier	dans le milieu naturel lié au réseau hydrographique
<i>Phragmites australis australis</i>	roseau commun	borde les plans d'eau temporaires ou permanents
<i>Potamogeton perfoliatus</i>	Potamot perfolié	borde les plans d'eau temporaires ou permanents
<i>Ricinus communis</i>	Ricin commun	dans le milieu naturel lié au réseau hydrographique
<i>Searsia tripartita</i>		dans le milieu naturel lié au réseau hydrographique
<i>Silene villosa</i>		
<i>Stipagrostis pungens</i>		dans le milieu naturel lié au plateau sensu stricto
<i>Tamarix aphylla</i>		dans le milieu naturel lié au réseau hydrographique
<i>Teucrium polium</i>		
<i>Typha angustifolia</i>	Massette à feuilles étroites	borde les plans d'eau temporaires ou permanents
<i>Typha elephantina</i>		borde les plans d'eau temporaires ou permanents
<i>Zilla spinosa</i>		

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Période d'est. de pop	%occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Acomys cahirinus</i>	souris épineuse			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Canis aureus</i>	chacal doré			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Gerbillus nanus</i>	Gerbille du Baluchistan			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Gerbillus pyramidum</i>				
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Massoutiera mzabi</i>	Goundi			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Meriones libycus</i>				
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Vulpes zerda</i>	Fennec			

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
B: Climat sec	BWh: Désert subtropical (Désert de basse latitude)

En l'absence de station météorologique sur place, les données des stations les plus proches (Illizi (610 m d'altitude) et Djanet (1160 m) situées environ à 150 km à vol d'oiseau d'Iherir, fournissent des températures moyennes maximales respectives de 42 et 39 °C, des moyennes minimales de 6 et 5°C. Les températures correspondantes d'Iherir ne doivent pas beaucoup différer. La pluviométrie d'Illizi et de Djanet est d'environ 20 mm, avec une forte irrégularité annuelle. En raison de l'abondance de la flore dans la vallée d'Iherir, F. BERNARD (1959) avait estimé la pluviométrie à 150 mm. Cette valeur est certainement exagérée et le développement de la végétation est, ici, dû davantage à la conjonction d'éléments favorables comme :

- l'hygrométrie élevée (due à l'évapotranspiration localisée dans la vallée) ;
- le drainage de l'eau pluviale, depuis de grandes distances, sur le sol rocheux nu et sa résurgence au fond des vallées profondes.
- la situation très encaissée de certaines vallées.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Iherir est au centre d'un plateau gréseux, entaillé par un important réseau de vallées fossiles, il est constitué de grès transgressifs ordoviciens dont la puissance atteint deux cent mètres par endroit.
 bassin versant : IMIHROU
 Plus grande rivière : Oued Iherir

4.4.3 - Sol

Mnéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)?
 Oui Non

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par les précipitations	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Vers un bassin versant en aval	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau essentiellement stables	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Le réseau hydrographique, extrêmement ramifié, fossile dans sa plus grande partie, est constitué par des lits d'oueds plus ou moins encaissés que Le Berre (1989) classe en :

- simples échancrures de quelques décimètres drainant localement les précipitations (rigoles primaires).
- Chenaux à rives abruptes et dont le lit, relativement étroit, ne dépasse pas une vingtaine de mètres.
- chenaux plus larges (100 à 400 m), peu encaissés, formant des sortes de plaines alluviales.
- les vallées principales, très encaissées, ont un dénivellement par rapport au plateau qui peut atteindre 300 m. Le fond de ces vallées est occupé par une succession de plans d'eau permanents parfois élargis en petits lacs pouvant mesurer 20 m de large sur 100 à 200 m de long, pour une profondeur atteignant 5 à 6 m. Tous ces plans d'eau sont reliés entre eux, en permanence, par un ruisseau dont le courant, faible au mois d'août, devient plus important pendant les moins d'hiver.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Une érosion importante de sédiments se produit dans le site

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Une accrétion ou un dépôt important de sédiments se produit dans le site

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Un transport important de sédiments se produit dans ou à travers le site

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Le régime de sédimentation est très variable, soit saisonnièrement, soit d'une année à l'autre

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Le régime de sédimentation est inconnu

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel):

Une érosion touche la zone humide pratiquement chaque année ,nous assistant à un transport important de sédiments ainsi qu'un dépôts de sédiments de différentes tailles au fond de la vallée.

(ECD) Turbidité et couleur de l'eau	La couleur de l'eau de la vallée d'Iherir est limpide à l'œil nu manque de moyen pour faire le teste
(ECD) Lumière - atteignant la zone humide	La lumière atteignant la zone humide est importante vu sa situation à l'extrême sud ou nous avons du soleil à longueur
(ECD) Température de l'eau	19.2 C

4.4.6 - pH de l'eau

Environ neutre (pH: 5,5-7,4)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

Fournir d'autres informations sur le pH (optionnel):

Le PH de l'eau de la vallée d'Iherir est de 7.4 ,il est environ neutre.

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Mxohaline(saumâtre)/Mxosaline (0,5-30 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

Veillez fournir d'autres informations sur la salinité (optionnel):

La salinité de l'eau de la vallée d'Iherir est d'environ 0,59 g/l ce qui veut dire que l'eau est saumâtre et plus proche de douce

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

(ECD) Conductivité de l'eau 1.124ms/cm

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

la région environnante est presque identique au site sur le plan écologique, mais nous avons remarqué au cours de ces dernières années une urbanisation importante a touchée la région vu les différentes aides de l'état pour la construction du logement rurale ce qui engendrera une augmentation de la densité de population humaine et la gestion des eaux usées sera très difficile. Actuellement l'office national d'assainissement métrise le problème de ses eaux usées , mais pour l'avenir il faut prévoir une solution meilleure à celle d'aujourd'hui.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Autre	non applicable au site

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Moyen

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Pique-niques, sorties, excursions	Élevé
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Élevé
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	Élevé

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	non applicable au site

Dans le site: 10000s

En dehors du site: 10000s

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

C'est dans la vallée majeure d'Iherir que l'on trouve des zones de culture qui permettent la subsistance de la population humaine. Ces cultures ne sont pas situées immédiatement en fond de vallée, mais sur des terrasses, à des emplacements ou de petites sources permettant l'irrigation. Le palmier dattier est l'espèce dominante, la vigne et agrumes des cultures de légumes sont réalisées sous le couvert des arbres (oignons, tomates, betteraves...). Des cultures d'orge sont faites en plein air, ajoutant à ceux-ci l'élevage de caprins, camelin, ovins et même bovins a permis jusqu'à une période très récente, la vie en autarcie de la communauté touareg d'Iherir. Ce point est aussi original par comparaison avec les autres populations sahariennes ou l'échange (sel- céréales ou dattes- céréales) avec les populations riveraines du nord ou du sud du Sahara était de rigueur.

- ii) Le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

La vallée d'Iherir est un important site Ramsar sur le plan écologique et culturel et ce grâce à ses richesses naturelles et culturelles. Les très nombreuses peintures rupestres du site constituent un matériel documentaire de premier choix pour apprécier l'évolution des biocénoses sahariennes depuis l'Holocène (7 à 10 000 ans av. J.C.) ce qui fait d'Iherir un musée à ciel ouvert d'importance universelle surtout pour les scientifiques.

- iii) Les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

Description, s'il y a lieu

Vu que la zone humide est habitée par une population autochtone qui sont les Touaregs du Tassili Azdjer, ils ont leurs coutumes et leurs traditions cela leur a permis de vivre en symbiose avec la nature du site depuis un passé très lointain.

- iv) Des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

La vallée présente des valeurs non matérielles comme le Festival de AMARIS entre le 01 et le 06 Aout de chaque année.

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autre propriété publique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Domaine public (non précisé)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autre

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Pas d'information disponible	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

La juridiction territoriale est exercée par la Wilaya de Illizi, la Daïra de Djanet. Alors que la juridiction fonctionnelle est assurée, chacun en ce qui le concerne en fonction de ses prérogatives par : le Ministère de la Culture, de l'agriculture, de l'hydraulique, des Travaux publics de l'urbanisme, de l'environnement et de l'aménagement du territoire, le Ministère du tourisme.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

La gestion de la zone humide est commune entre deux secteurs le secteur des forêts par la conservation des forêts de la wilaya d'illizi la culture par l'office du parc national et culturel du Tassili .

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Mr Djehel Brahim conservateur des forêts de la wilaya d'illizi et Mr beddiaf Mohamed Directeur de l'Office du parc National et culturel du Tassili

Adresse postale:

- Conservation des forêts d'illizi 33000
Cf-illizi@dgf.gov.dz
-Office du parc national et Culturel du Tassili Djanet 33100
Onpcta_djanet@yahoo.fr

Adresse de courriel:

cf-illizi@dgf.gov.dz

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Eaux usées domestiques, eaux usées urbaines	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions juridiques mondiales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Bien du patrimoine mondial		http://whc.unesco.org/fr/list/17_9	entièrement
Réserve de biosphère de l'UNESCO	Tassili Azdjer	http://www.unesco.org/new/en/natural-sciences/environment/ecological-sciences/biosphere-reserves/africa/algeria/tassili-najjer/	entièrement

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
national park	Parc national du Tassili	https://www.protectedplanet.net/parc-culturel-du-tassili-illizi-cultural-park	entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

la Réserve naturelle intégrale

Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage

II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs

III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques

IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion

V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs

VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

<aucune donnée disponible>

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Habitat

Mesures	état
Initiatives/contrôles de la gestion des bassins versants	Partiellement appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées
Recherche	Partiellement appliquées

5.2.5 - Plan de gestion

Ya-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

5.2.6 - Plan de restauration

Ya-t-il un plan de restauration spécifique au site? Pas de besoin identifié

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Oiseaux	Appliqué

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

ALMACA C. 1970 - Sur les barbeaux (genre et sous genre Barbus de l'Afrique du Nord). Bull. Mus. Nat. Hist. Nat. 2-42 : 141-148.
ANONYME, 1925 - Le crocodile de l'Oued Iherir (Tassili des Ajjers), d'après les documents communiqués par le Gouvernement Général d'Algérie. Bull. Soc. Hist. Nat. Afr. Nord : 153-159.
DUVEYRIER H., 1864 - Les Touaregs du Nord, Paris.
ESTEVE R., 1949 - Poissons du Sahara Central. Bull. Soc. Zool. France, 74(1) : 19-30.
FABRE J., 1975 - Le Sahara avant le désert. Hespérides, Paris, 343 p.
LE BERRE M., 1986 - Les vertébrés du Shara. Masson, Lechevalier, Paris 585 p.
LE BERRE M., 1989- Dynamique de l'occupation de l'espace saharien par les vertébrés aquatiques et terrestres, Th. Doctorat d'Etat, Université Claude Bernard-Lyon I, 413p.
LHOTE H., 1942- Découverte d'un Barbeau au Hoggar (Barbus deserti). Bull. Soc. Centre. Agric. Pêche, 49 : 1-12.
OZENDA P., 1977 - Flore du Sahara septentrional et central. CNRS, Paris, 489p.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<no file available>

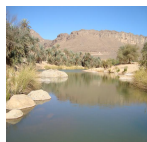
<aucune donnée disponible>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Tin Akart (Faroujja Dekkel, 13-10-2017)



Vallée d'Iherir (Conservation des Forêts Illizi , 08-03-2011)



Quan Elma (Faroujja Dekkel , 20-10-2017)



Visiteur de la vallée d'Iherir (Faroujja Dekkel , 13-10-2017)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<no file available>

Date d'inscription 2001-02-02